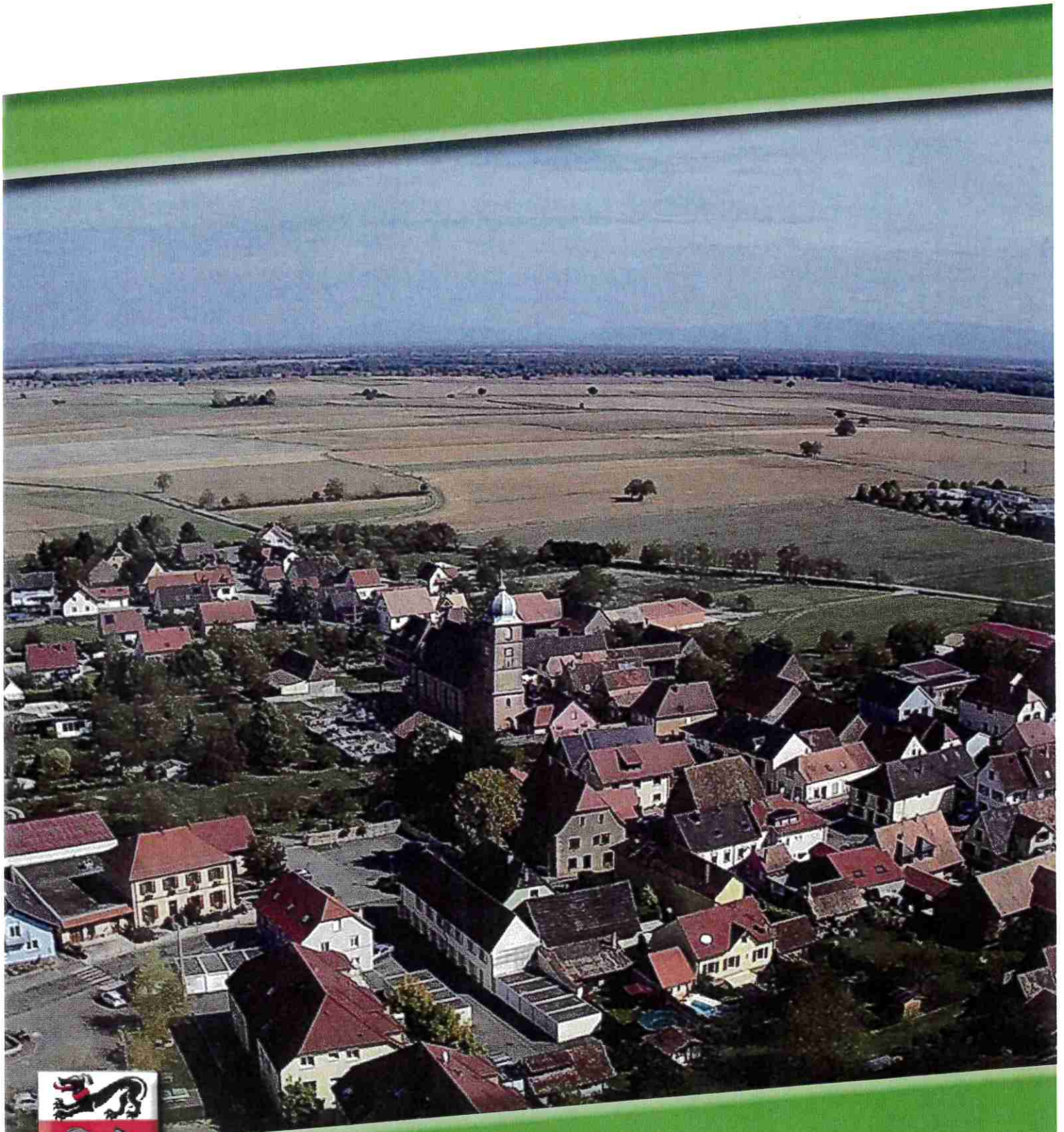


# *L'écho de* **BERGHOLTZ**



Numéro 39 – Janvier 2018



# RETROSPECTIVE 2017



REMISE DES NOUVELLES TENUES A NOS SAPEURS-POMPIERS ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE



CHASSE AUX ŒUFS



JEUNES ELECTEURS



ARBRE DE NAISSANCE



ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL



NOEL DES AINES



ECLAIRAGE PUBLIC



TRAVAUX KREUTZWEG





Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens

Comme tous les débuts d'année, j'ai le plaisir de vous faire parvenir votre « ECHO de BERGHOLTZ » et par la même occasion j'en profite pour vous donner quelques informations.

En mai nous avons partagé ensemble notre troisième journée citoyenne. Comme les précédentes, elle a été réussie. Les photos en pages centrales vous retraceront mieux que des mots les travaux effectués et les bons moments vécus. Vous trouverez, ci jointe, la fiche d'inscription pour la nouvelle édition qui se tiendra cette année le 19 mai.

A l'école primaire nous avons eu, une nouvelle fois, un changement ; M. Hervé Altenbach a préféré postuler pour une autre affectation. C'est donc Mme Sophie Hassenforder qui, en septembre, a repris sa

classe de CP-CE1. Habitant le village, je ne doute pas qu'elle se plaira dans son nouveau poste.

Autre changement, M. Jean Marc Schoen chef de corps des sapeurs-pompiers locaux a souhaité prendre une retraite bien méritée. Il restera néanmoins membre du groupe. C'est M. Pierre Schaegis qui lui succède depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité ont été poursuivis, en 2017 ce sont les bâtiments de la Mairie, de la Bibliothèque, et du presbytère qui ont été traités.

Un nouvel éclairage urbain équipe depuis le mois de novembre, les rues Vauban, Pfleck, des Artisans, des Vosges, du Canal, neuve, et St Gall ; il s'agit de lampes led qui sont beaucoup plus économiques que les anciennes au sodium. A noter aussi qu'une forte subvention a été obtenue pour réaliser ces travaux. En effet, ce sont l'Etat, le Ministère de l'environnement et l'énergie et de la mer avec le programme Territoire à Energie Positive pour la croissance verte et la Région Alsace, qui nous ont permis de réaliser cela à moindre coût. Au courant du premier trimestre 2018 nous procéderons au remplacement des points lumineux restants, ainsi tout le village aura le même type de lampes hors-mis celles des routes départementales

Afin de parfaire notre démarche d'économie d'énergie, à compter du 1<sup>er</sup> avril, nous allons faire une période test de trois mois où l'éclairage public sera entièrement éteint de 23h à 4h. N'hésitez pas à nous faire remonter votre avis ; s'il est positif, l'essai sera pérennisé.

Le stade a également un nouvel éclairage plus performant. Cet investissement a été rendu possible grâce aux subventions de la sénatrice Catherine Troendlé et des conseillers départementaux Alain Grappe et Karine Pagliarulo, ainsi que du BFC par une participation financière et humaine

2018 verra la poursuite des travaux de mise aux normes d'accessibilité et d'électricité, le remplacement des fenêtres à l'école primaire, le remplacement de l'aire de jeux au centre village et la révision de notre PLU. Vous le voyez, nous avons du travail sur la planche et plein d'idées en tête, malgré les mesures prises par le nouveau Gouvernement en place qui sont inquiétantes dans la mesure où elles laissent planer une incertitude quant au financement de la compensation de la taxe d'habitation qui sera supprimée et pour laquelle nous n'avons aucune indication sur son montant ni sur sa pérennité dans le temps ; en outre les dotations continueront de baisser et les montants des subventions accordées ne sont connus qu'une fois les projets signés.

Mais qu'à cela ne tienne, vous verrez tout au long de ces pages ; nous sommes riches de personnes bénévoles qui oeuvrent dans les associations et qui se dévouent pour la communauté que nous formons. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, qu'elle soit riche en projets, pleine d'espoir et de confiance en l'avenir et que la santé, source d'énergie et de bien-être vous accompagne

Viel Gluck und Gsundheit fur's neia Johr

Nella WAGNER



## MAIRIE

6, rue de Bergholtz-Zell - 68500 BERGHOLTZ

☎ 03 89 76 91 06

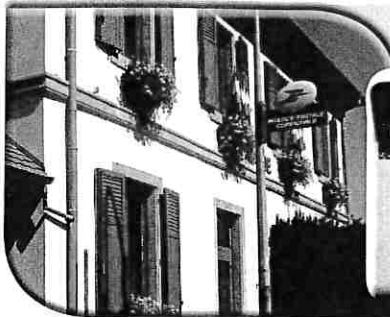
Fax : 03 89 76 24 65

Mail : [mairie.bergholtz@wanadoo.fr](mailto:mairie.bergholtz@wanadoo.fr)

### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h • Mercredi de 14h à 17h

Site internet : [www.bergholtz.fr](http://www.bergholtz.fr)



## AGENCE POSTALE

Adresse de la Mairie

### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h • Mercredi de 14h à 17h

Levée des boîtes aux lettres du village,  
tous les matins pendant la tournée du facteur.

*En cas d'urgence, possibilité de récupérer un colis  
ou un courrier recommandé sur RDV en dehors des heures normales d'ouverture.*

## EN CAS D'URGENCE

### Dr Marie-Odile LINCKER

1, rue de Bergholtz Zell

Tél. 03 89 76 43 19

### Heures de consultations

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h

Mardi et jeudi : 16h30 - 19h

### Dr Patrick LINCKER

1, rue de Bergholtz Zell

Tél. 03 89 76 43 19

### Heures de consultations

Lundi, vendredi : 16h30 - 19h

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h



### CENTRE HOSPITALIER DE GUEBWILLER

2, rue Schlumberger

Tél. 03 89 74 78 00

SAMU	15
URGENCES sur portable	112
POLICE	17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03 89 76 92 10
URGENCES EAU	03 89 62 25 01
URGENCES GAZ	03 89 62 25 00



DEPANNAGE EDF	09 726 750 68
CALEO	03 89 62 12 12
COMCOM	03 89 62 12 34
OFFICE DU TOURISME	03 89 76 10 63
R.A.M. SOULTZ	03 89 74 83 10
R.A.M. BUHL	03 89 76 10 63

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES



### En période hivernale du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

A Buhl : mardi et jeudi de 9h-12h et de 14h-17h samedi de 9h-17h

A Soultz lundi, mercredi et vendredi de 9h-12h samedi de 9h-17h

A Soultzmatt : vendredi 9h-12h et de 14h-17h le samedi de 9h-17h

### En période estivale du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

A buhl et Soultz : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-18h, le samedi de 9h à 18h

A Soultzmatt : le vendredi 9h-12h et 14-18h le samedi de 9h à 18h

**Distribution des sacs de tri le jeudi 15 février 2018 de 13h à 18h en Mairie de Bergholtz**





## - NOS ELUS ONT DELIBERE -

Extraits des séances du Conseil Municipal, les versions intégrales sont régulièrement affichées et restent à votre disposition pour consultation à la Mairie. Vous pouvez également consulter notre site internet.

### Séance du 20 mars 2017

#### FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les dotations de l'Etat ont beaucoup diminuées ces dernières années. Les travaux effectués lors de la journée citoyenne et la politique de diminution des dépenses de fonctionnement ne suffisent pas à combler ces baisses. Pour répondre à la mission de service public dévolue à la commune, une augmentation des taux d'imposition des taxes locales de 1 % est proposée.

*Après délibérations, le Conseil Municipal décide de porter les taux d'imposition pour :*

Habitation	de 9,89 % à 9,99%
Foncier bâti	de 10,65% à 10,76%
Foncier non bâti	53,81% à 54,35%

#### PRIX DE VENTE DU BOIS

Monsieur Jacky FRETZ, adjoint délégué, fait part à l'assemblée de la possibilité d'actualiser le prix du bois en tenant compte du prix moyen de vente pratiqué dans le secteur. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir les tarifs suivants :**



- **bois de chauffage** : bois enstéré chêne : 40 €/H.T. le stère
- **bois d'industrie en long chêne** : 39 €/H.T. le m<sup>3</sup>
- **hêtre** : 39 €/H.T. le m<sup>3</sup>
- **châtaignier** : 36 €/H.T. le m<sup>3</sup>
- **fonds de coupe** : 10 €/H.T. le stère pour les habitants de Bergholtz et 12 € H.T. pour les extérieurs

#### ASSOCIATION MENTHE À L'EAU

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune mettait l'agent CAE à disposition de l'association Menthe à l'eau pour surveiller la cantine le jeudi midi. Le contrat n'étant pas reconduit, afin de compenser cette perte, il est proposé de subventionner l'association à hauteur du coût de l'agent qui sera recruté par l'association soit, pour 36 semaines par an, une subvention de 540 euros. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité de verser, une subvention annuelle à l'association Menthe à l'eau de Bergholtz.**

En outre, Madame le Maire propose l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la cantine sachant qu'il peut y avoir jusqu'à 24 repas servis par jour. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, l'achat et la mise en place d'un lave-vaisselle dans le local de la cantine à l'école élémentaire.**





## ACQUISITION DE STORES AU 1ER ETAGE DE LA MAIRIE

Le remplacement des stores au 1<sup>er</sup> étage de la mairie s'avère indispensable, les fournitures techniques pour réparer les stores en place n'existant plus

sur le marché.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, l'acquisition de six stores.*

## SEANCE DU 19 JUIN 2017

### ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL : CONVENTION DE SERVITUDE DE COUR COMMUNE

Pour permettre la mise en place de mâts plus près des limites séparatives en dérogeant aux règles du P.L.U. il convient d'établir entre M. et Mme Thierry GEMSA et Mme Fernande DRESCH et la Commune, un document de servitude de cour commune.

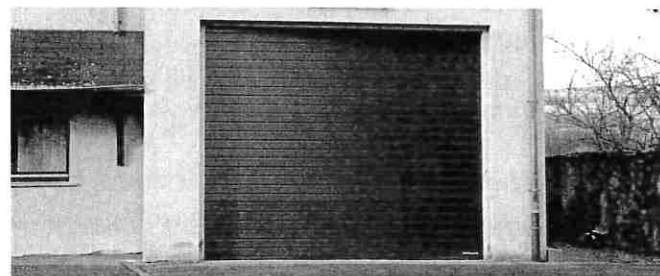
*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont une procuration) décide d'approuver cette servitude de cour commune pour permettre de déroger à la règle des limites de construction imposée par le plan Local d'Urbanisme.*

### CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS : REMPLACEMENT DE LA PORTE DE GARAGE

La porte de garage de la caserne des sapeurs-pompiers est dans un état de vieillissement avancé qui nécessite son remplacement. Après consultation de plusieurs entreprises, conformément à la procédure adaptée, Mme le Maire propose de retenir l'entreprise FELLER de Soultz, mieux disante. Les panneaux de la porte sectionnelle Hörmann sont garantis 10 ans et l'entreprise fait la dépose de l'ancienne porte.

*retenir l'entreprise FELLER de Soultz pour la somme de 4 763,30 € TTC.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont une procuration) : décide de*



### ECOLES : RYTHMES SCOLAIRES

Un décret permettant le retour à la semaine des 4 jours devrait sortir prochainement. Il prévoit de mettre fin au fond d'amorçage en 2019.

Afin de pouvoir être réactif dès la sortie du décret, la rentrée scolaire de septembre 2017 étant très proche, les conseils municipaux et les conseils d'école doivent se positionner. **Un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves de Bergholtz : au total pour les deux écoles sur 60 réponses, 38 sont favorables au retour aux 4 jours et 22 souhaitent conserver le système existant.** Il est à noter que les enseignants sont favorables au retour aux 4 jours, la fatigue plus importante des enfants

est observée avec les nouveaux rythmes scolaires. Les communes de Bergholtz-Zell, d'Orschwihr et d'Issenheim y sont également favorables. L'association La Récré souhaite que les communes s'harmonisent afin de pouvoir prévoir le fonctionnement du périscolaire.



### LOCATION DES TERRES COMMUNALES

Suite au renouvellement des baux ruraux, M. Bernard SIMON nous a fait part de son souhait de ne plus reprendre la parcelle 108 section 29 au lieu-dit Thalaecker sur le ban d'Issenheim d'une superficie de 19, 07 ares. Le coût annuel actuel du fermage est de 23,16 €. Le GAEC GRILL

de Bergholtz a fait acte de candidature pour cette parcelle.

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité (dont une procuration) décident d'attribuer la location de cette parcelle au GAEC Grill de Bergholtz.*



# EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

## CHASSE : DEMANDE D'AGREMENT D'UN GARDE-CHASSE

En date du 22 mars dernier, Monsieur David ADAM, Président de l'association de Chasse Bergholtz-Orschwihr, Adjudicataire du lot de chasse à Bergholtz, nous fait part qu'il souhaite commissionner Monsieur Antoine RAUSEO, domicilié à Buhl au 10 rue du Florival, pour assurer la surveillance des droits de chasse sur le ban communal.

Vu l'avis favorable de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin en date du 19 avril

2017, quant à la nomination de Monsieur Antoine RAUSEO en tant que garde-chasse privé de Monsieur David ADAM ; Vu que Monsieur Antoine RAUSEO n'est ni associé, ni partenaire, ni permissionnaire de Monsieur David ADAM.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont une procuration) des membres présents et représentés approuve la nomination de Monsieur Antoine RAUSEO.**

## SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

### PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DE DUREE DE TRAVAIL

Dans le cadre de la réorganisation des services, la durée de travail des postes d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe et d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe doit être modifiée.

Madame le Maire propose de ramener, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, le poste d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe actuellement de 1080 heures annuelles (68,14 % ou 23,85/35<sup>ème</sup>) à 1051 heures annuelles (66,31 % ou 23,21/35<sup>ème</sup>) et le poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe actuellement de 1201 heures annuelles (75,77% ou 26,52/35<sup>ème</sup>) à 1021 heures annuelles (64,42% ou 22,55/35<sup>ème</sup>).

**Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la modification de durée du poste d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe enregistrée sous le n° M 2017.42, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de 13 voix pour et une abstention (Hervé CLOR) réorganise ses services dans ce sens.**



### AIRE DE JEUX POUR LES PETITS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que l'aire de jeux pour les petits a plus de 15 ans que le sol est abîmé et la structure est également vétuste et peut engendrer des risques de blessures.

Le contrôle annuel vient d'être effectué et il en ressort la nécessité de remplacer cette aire de jeux.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de réaliser l'acquisition d'une aire de jeux avec sol spécial pour un montant maximum de 20 000 €.**



### DONS AUX SINISTRES DE L'OURAGAN IRMA

Madame le Maire fait part à l'assemblée d'un mail de l'association des Maires du Haut Rhin qui se fait le relais de l'Association des Maires de France et invite les communes à contribuer au secours des victimes suite au passage de l'ouragan IRMA par le biais d'O.N.G. mobilisées sur place.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de faire un don de 500 € à la Fondation de France.**





## SEANCE DU 16 OCTOBRE 2017

### ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Lors de la séance du 20 mars dernier, il avait été décidé de réaliser les travaux d'éclairage du terrain de football pour réaliser un éclairage de type E5 subventionné par la LAFA et permettant de jouer des matchs officiels.

Ces travaux nécessitaient la mise en place de convention de servitude de cour commune avec des propriétaires de terrains riverains pour élever les mâts à 18 mètres.

Monsieur Jacky FRETZ explique qu'en raison du refus de signer la convention par l'un des riverains seuls 3 mâts de 16 mètres seront mis en place. L'allumage du terrain se fera au niveau du club house par la mise en place d'un coffret de distribution dans la cave. Le club de Football réalisera le terrassement des

massifs et des tranchées pour permettre d'amener les câbles EDF jusqu'au club house.

Le terrain ne sera pas homologué E5 mais permettra de s'entraîner de nuit et offrira aux vétérans la possibilité de faire des matchs le soir.

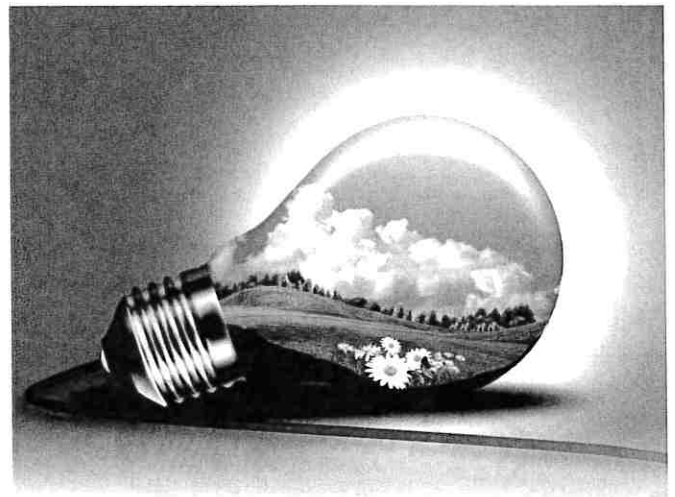
Monsieur Jacky FRETZ propose aux conseillers la réalisation de ces travaux pour un montant prévisionnel de 28 496,60 € HT hors subventions dans la limite d'un restant à charge final de 15 000€ pour la commune. **Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité de 11 voix pour décide de réaliser ces travaux pour un montant de 28 496.60 € HT avec un restant à charge de 15 000 € maximum pour la commune, tout dépassement sera financé par le Bergholtz Football Club.**

### TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN VUE D'ECONOMIE D'ENERGIE

Suite aux aides accordées en matière d'économie d'énergie, la commune va réaliser cette année une tranche de remplacement de 69 points lumineux.

Une aide financière via le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte étant reconduite pour des travaux réalisés et payés avant le 31 décembre 2018, Madame le Maire propose de réaliser une seconde tranche de 41 point lumineux qui permettrait ainsi d'avoir renouvelé l'ensemble de l'éclairage public communal.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser le projet de rénovation de l'éclairage public existant dont la dépense, estimée à 51 751 € HT, sera inscrite au budget primitif.**



### REPLACEMENT DES FENETRES À L'ECOLE ELEMENTAIRE

Mme le Maire informe l'assemblée qu'en vue de l'amélioration en matière d'économie d'énergie, il serait judicieux de procéder au remplacement des fenêtres par des fenêtres avec vitrage isolant à l'école élémentaire, ce type de travaux étant actuellement subventionnés.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser le projet de remplacement des fenêtres par des fenêtres avec vitrage isolant à l'école élémentaire et charge Mme le Maire de procéder à la consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.**





# EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

## SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017

### PROGRAMME DES TRAVAUX ONF 2018 ET PLAN DE COUPES 2019

M. Jacky FRETZ dresse le bilan de l'année 2017 qui se solde par un excédent de 5 652,90 € et présente au conseil municipal l'état prévisionnel des coupes élaboré par l'ONF et les travaux prévus pour 2018.

**Pour 2018, ont été retenus l'entretien des limites communales et parcellaires, le dégagement manuel des régénérations naturelles parcelles 12A,13A**

**et 15 A (on élimine les châtaigniers et autres variétés non nobles) et le fauchage des accotements et talus.**

M. Jacky FRETZ fait également part à l'assemblée de l'état d'assiette 2019 concernant les coupes qui vont être martelées et dont la coupe sera prévue l'année suivante.

### LIMITATION DE VITESSE SUR UNE SECTION DE CHAUSSEE

Suite aux commissions réunies du 4 décembre, Madame le Maire propose la mise en place de panneaux de limitation à 30 km /heure sur une section de chaussée allant de la rue de Bergholtz-zell à partir de l'intersection avec la rue neuve jusqu'à la rue d'Issenheim au niveau de l'intersection avec la rue Vauban. Le problème de sécurité aux abords de l'école est reconnu et a déjà prêté à deux études

de sécurité depuis de nombreuses années. Toutefois aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée à l'issue de ces deux études.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité de 10 voix pour et quatre abstentions décide de procéder à l'acquisition de panneaux de limitation et fin de limitation à 30km/heure pour un montant maximum de 1 000 €.**

### ECOLE ELEMENTAIRE : MISE EN PLACE DE VOLETS

Par délibération du 16 octobre 2017, le conseil municipal avait décidé le remplacement des fenêtres de l'école élémentaire pour un budget de 30 000 €.

Madame le Maire propose de mettre en place également des volets électriques solaires extérieurs afin d'assurer une protection contre le soleil et la chaleur l'été.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité (dont une procuration) décide la mise en place de volets électriques solaires ; choisit l'entreprise FLORY Philippe de Bergholtz, mieux disante, pour la somme de 22 273 € HT soit 26 727,60 € TTC pour les fenêtres et les volets.**

### BIBLIOTHEQUE : REMPLACEMENT DE RADIATEURS

Madame le Maire donne lecture du courrier de Madame ESSLINGER qui sollicite quelques travaux pour la bibliothèque.

En effet, les radiateurs sont vétustes et la moquette nécessiterait d'être remplacée.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide de procéder au remplace-**

**ment immédiat des 4 radiateurs et que le remplacement du revêtement usé sera réalisé au cours de la journée citoyenne.**



### DIVERS - DEGRADATIONS EN FORET COMMUNALE

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée des différents échanges écrits qui ont eu lieu avec le Président de l'association de chasse. Des dégradations sur des miradors et sur l'aire d'agraine ont été constatées. Une plainte a été déposée par les chasseurs, une photo de l'auteur du méfait ayant été prise par les caméras.

Afin de limiter l'accès à la forêt, Madame le Maire propose la mise en place d'une barrière amovible interdisant l'accès aux véhicules motorisés non autorisés.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette mise en place.**

# BUDGET COMMUNAL 2017

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 355 700,00 €	Produits et services : 27 380,00 €
Charges de personnel : 298 504,00 €	Impôts et taxes : 314 635,00 €
Dépenses imprévues : 14 749,76 €	Dotations et participations : 114 700,00 €
Charges de gestion : 101 758,00 € + 1000,00 €	Produits de gestion : 16 500,00 €
Charges financières : 7 973,80 €	Produits exceptionnels : 200,00 €
Charges exceptionnelles : 1900,00 €	Atténuation de charges : 15 000,00 €
Amortissements : 13 767,59 €	Excédent de fonctionnement : 513 937,65 €
Virement à la section d'investissement : 207 000,00 €	
<b>TOTAL : 1 002 352,65 €</b>	<b>TOTAL : 1 002 352,65 €</b>

*Le budget de fonctionnement est calculé au plus juste.  
Toutes les dépenses sont réduites au strict minimum.*

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Reports de crédit : 156 500,00 €	Subventions : 21 984,00 €
Travaux prévus : 96 300,00 €	F.C.T.V.A. : 18 000,00 €
Remboursement d'emprunts : 43 998,34 €	Taxe d'aménagement : 5 000,00 €
Dépenses imprévues : 18 795,82 €	Amortissements : 13 767,59 €
	Virement de la section d'investissement : 207 000,00 €
	Excédent de fonctionnement : 13 826,57 €
<b>TOTAL AVEC REPORTS : 315 594,16 €</b>	<b>TOTAL AVEC REPORTS : 315 594,16 €</b>



Pour plus de détails, nous vous invitons à venir consulter le document complet à la Mairie.  
Les détails présentés donnent les grandes lignes directrices du budget 2017.



## Les reconnaissez-vous ?



### *Année scolaire 1949-1950 - classe de Melle Fernande BRUN*

M-Claire Tresch • Cécile Flory • Liselotte Meyer • Charlotte Ansel • Eléonore Wellich • Suzanne Pfister  
Sylvianne Hiltenbrand • Charlotte Pfister

Jacqueline Meyer • Fernande Muller • Hélène Faulhaber • Charlotte Meyer • Agnès Flory  
Nicole Meyer • Marianne Nibling • Colette Schmitt • Marthe Kauffmann • Lucienne Kauffmann

Yvonne Meyer • Joséphine Hug • Joséphine Simon • Jeanne Pflieger • Gaby Flory • Caroline .....  
Maria Meyer • Anne Marie Malagut • Monique Raffenzetter • Hélène Kauffmann

Fernande Rominger • M.Thérèse Malagut • Irène Kroepfle • M.Thérèse Schaeffer • Erika Wellich  
Charlotte Flory • Marinette Kauffmann • Andrée Meyer • Marthe Pflieger  
M.Laure Schmitt • M.Rose Meyer

# FABRIQUE L'ÉGLISE SAINT GALL

La fabrique de notre Église catholique est un établissement de droit local d'Alsace-Moselle. Elle est gérée par un conseil comprenant Madame le Maire, Monsieur le Curé, et cinq paroissiens. Ce conseil veille à l'entretien et au fonctionnement de l'église Saint GALL. Outre les dépenses courantes comme par exemple les frais de chauffage, il a été décidé pour 2017 de rafraîchir la sacristie (plafond, murs, sol).

Les finances nécessaires proviennent de la quête annuelle effectuée dans le village en octobre, ainsi que du bénéfice des fêtes (Vin Nouveau et Repas Paroissial) organisées par le Conseil.

Avec l'aide d'autres bénévoles, le Conseil assure le nettoyage régulier et le fleurissement de notre Église, ainsi que la mise en place à Noël de la crèche.

Cette année, l'équipe intervenant dans le cadre de la journée citoyenne a remis en peinture le petit portail du cimetière, changé l'éclairage dans l'entrée de l'église, rénové la crèche de Noël et ravivé quelques tableaux de l'ancien chemin de croix.

Merci à nos viticulteurs, commerçants et artisans pour leurs contributions lors des fêtes. Je voudrais également, une dernière fois, exprimer toute ma gratitude aux bénévoles qui nous prêtent main-forte pour l'organisation des fêtes, de la quête annuelle et le nettoyage de l'église.

Le président, *Philippe BERTRAND*



REPAS PAROISSIAL « Le bœuf gros sel » (05/02/2017)



Soirée « VIN NOUVEAU » (01/10/2017)

## LA CHORALE DE BERGHOLTZ

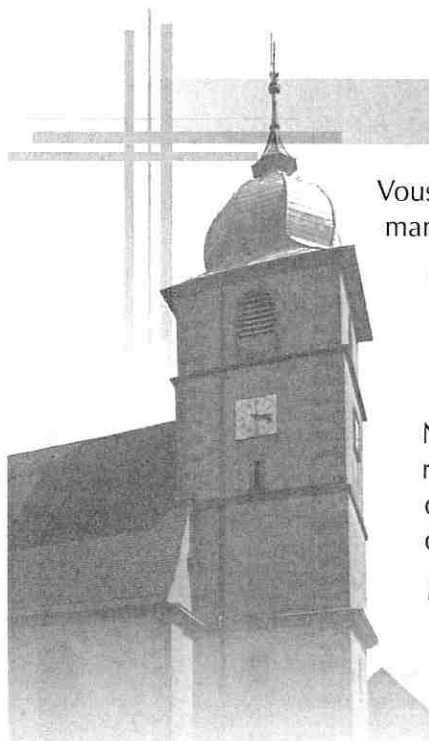
Vous aimeriez chanter ? Venez nous rejoindre. Notre chorale Ste Cécile vieillie et manque d'effectif.

C'est avec les chorales de la communauté des paroisses que nous nous retrouvons chaque semaine, le mercredi soir, pour répéter ensemble et préparer les grandes fêtes religieuses et éventuellement le concert prévu dans l'année (en 2017, il a eu lieu le 25 novembre à Merxheim).

Notre fonction première, tout au long de l'année, est l'animation des offices religieux (messe dominicale, mariage, enterrement...). Souvent aidé par l'un ou l'autre choriste des autres paroisses, c'est Philippe ROMINGER qui nous dirige et Anne Marie Delaporte qui nous accompagne à l'orgue.

Mais le côté convivial n'est pas délaissé. Nous aimons nous retrouver, après la répétition, autour d'un bon gâteau (St Nicolas, anniversaire...), autour d'un repas (Ste Cécile, fin d'année....), en excursion (en 2017 dans le Haut Doubs).

La présidente, *Marie-Jeanne CLOR*





## ASSOCIATION DE JUMELAGE FRANCO-BELGE

L'association de jumelage entretient depuis plus de 40 ans des relations d'amitiés avec 4 villages des Ardennes Belges. Au fil des ans de nombreux liens se sont tissés et pour les renforcer, les entretenir ou en créer de nouveaux, une rencontre officielle est organisée tous les deux ans, une fois en Belgique, la fois suivante à Bergholtz. 2017 a été une année sans déplacement ni accueil.

Le comité et l'ensemble des membres de l'association ont cependant beaucoup travaillé lors des différentes manifestations organisées au cours de l'année. Le loto en février, le marché aux puces en septembre et la vente des sapins de Noël en décembre sont des évènements qui ont attiré beaucoup de villageois et de personnes extérieures ce qui contribue à la fois à l'animation du village et à donner à l'association les moyens financiers pour couvrir les frais des rencontres. Merci à la cinquantaine de membres de l'association qui ont œuvré lors de l'une ou l'autre manifestation. Une sortie en bus dans de Bas-Rhin avec visite guidée d'Obernai et un repas «Asperges»

dans une ferme à Dorlissheim a enchanté la bonne quarantaine de participants.

Nous sommes en train de préparer activement les manifestations de 2018, mais surtout la rencontre avec nos amis belges qui aura lieu à **Bergholtz les 11,12 et 13 Mai** prochain (Ascension) L'accueil se fera dans la soirée du vendredi après l'ascension, et une excursion commune à Fribourg et dans la Forêt Noire est envisagée pour le samedi. Un appel à candidature sera lancé le moment venu, mais vous pouvez dès à présent réserver cette date si vous souhaitez rejoindre l'association et participer à cet échange. Les rencontres sont toujours simples et très conviviales, les nouveaux étant très rapidement et facilement intégrés au groupe.

Regardez les photos jointes, vous trouverez sûrement un ami ou un voisin qui pourra tout vous expliquer et vous donner envie de vivre de nouvelles et enrichissantes rencontres.

*Le président, Gilbert FRETZ*



*Remise des Tshirts offerts par André TP lors du marché aux puces*



*Visite d'Obernai en mai 2017*

## TAE KWON DO BERGHOLTZ : COURS DE TAE KWON DO ET COMBAT DEFENSE

Le club Tae Kwon Do Bergholtz propose des cours de tae kwon do pour enfants à partir de 6 ans tous les jeudis de 18h00 à 19h00. Le Tae Kwon Do est un art martial d'origine coréenne (Discipline olympique), on le surnomme le «karaté volant» de par ses nombreuses techniques et coups de pieds sautés. En plus des coups de poings et de pieds on y travaille des techniques de self défense et le nunchaku.

En nouveauté cette année un cours pour adolescents et adultes de tae kwon do et combat défense (méthode de self défense, techniques d'arts martiaux), est proposé de 19h00 à 20h30 tous les jeudis également.

**Les cours se déroulent à la salle polyvalente de Bergholtz.**

**Les cours sont dirigés par RENE GROFF :** Ceinture noire de tae kwon do, Champion de France de tae kwon do combat et technique ( FSGT).



RENSEIGNEMENTS :

03 89 76 82 92 ou [raphael.schmitz@yahoo.fr](mailto:raphael.schmitz@yahoo.fr)

## LIGUE CONTRE LE CANCER DU HAUT RHIN - QUETE 2017

Cette année, la quête à domicile a permis de récolter **6689,96€** soit une progression de plus de 3% par rapport à 2016. Une fois de plus, les habitants de Bergholtz ont fait preuve d'une grande générosité. Les quêteurs bénévoles tiennent à les remercier chaleureusement pour leur soutien et leur accueil.

Chacun d'entre nous est touché de près ou de loin par cette maladie. Certes, la médecine progresse et l'on guérit de plus en plus du cancer, mais le nombre de cancers est en augmentation (près de 5000 nouveaux cas dans le Haut Rhin chaque année).

**La Ligue a besoin de dons afin de pouvoir :**

- répondre aux besoins des malades et de leur famille,
- aider la recherche pour que les récentes découvertes permettent d'instaurer des traitements personnalisés et adaptés à chaque cas, ce que l'on appelle la médecine de précision.

*Grâce aux efforts de nous tous, les nouvelles thérapies guériront de plus en plus de patients atteints de cancer.*



L'ENSEMBLE DES ACTIONS MISES EN PLACE DANS NOTRE DÉPARTEMENT PEUT ÊTRE  
CONSULTÉ SUR LE SITE INTERNET : [www.liguecancer-cd68.fr](http://www.liguecancer-cd68.fr)



## ASA PLAINE DE L'ILL

Notre association compte une centaine de membres pour 2017.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à préparer les épreuves, surtout les rallyes qui demandent une plus grande logistique.

Pour 2018, nous avons inscrit les épreuves suivantes au calendrier du Comité Régional Lorraine Alsace du Sport Automobile :

- 33<sup>ème</sup> Rallye du Florival :  
**les 30 et 31 Mars 2018**
- 1<sup>ère</sup> Course de Côte de St Hippolyte :  
**les 21 et 22 avril 2018**
- 34<sup>ème</sup> Slalom de la Hardt :  
**les 26 et 27 Mai 2018**
- 3<sup>ème</sup> Course de Côte du Gaschney :  
**les 2 et 3 Juin 2018**
- 28<sup>ème</sup> Course de Côte de Sewen :  
**les 14 et 15 Juillet 2018**
- 5<sup>ème</sup> Slalom de Sausheim :  
**les 27 et 28 Octobre 2018**



**RENSEIGNEMENTS : M. Gérard WINKLER**  
**5 rue de Guebwiller • 68500 BERGHOLTZ**  
**Tél & Fax : 03 89 76 28 25**  
**asapi0318@orange.fr / www.asapi0318.com**

## CLUB DE L'AMITIE DE BERGHOLTZ

Au Club de l'Amitié, les années et les saisons s'égrènent en toute sérénité, au fil de nos réunions hebdomadaires consacrées à des moments de convivialité et de partage d'une même passion : celle du jeu de cartes ou de société.

Pour le maintien de cette tradition d'amitié et de cette ambiance où la détente est le maître mot, chaque anniversaire de l'un ou de l'une d'entre nous est célébré en toute sympathie autour d'un verre accompagné comme il se doit de quelques bouchées sucrées ou salées.

Par ailleurs, et dans un souci permanent d'animation du groupe, nous rythmons les saisons au gré de propositions à caractère festif et de nature à resserrer nos liens.

C'est ainsi que l'année est traditionnellement entamée autour de la galette des rois.

Ont suivis un casse-croûte typiquement alsacien en avril, une visite aux Sources de Soultzmatt suivi d'un repas dans un restaurant de Bergholtz-Zell en juin, deux autres repas dans des fermes ou auberges montagnardes, en juillet et octobre.

Preuve est ainsi faite que si nous entretenons nos esprits, nous savons aussi perpétuer la tradition de bonne chère, comme tout alsacien qui se respecte.

Et enfin à l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons fêté Noël autour d'une table dressée à la Taverne du Vigneron à Guebwiller.

Ce vaste programme annuel remporte toujours autant de succès, qui se traduit par la présence régulière de nos adhérents.

Pour 2018, la manifestation phare sera constituée par l'organisation d'un tournoi de belote (le 24 mars 2018) dans la salle polyvalente. Nous espérons remporter le même succès que les années précédentes, et enregistrer encore plus de participant(e)s à cette soirée ludique.

Dès maintenant avis aux amateurs et amatrices pour noter cette date sur leur calendrier !

Gueta Rutch in's Neja !!!

Marie-Thérèse RIBER

**RENSEIGNEMENTS : 03 89 76 00 77**

## BIBLIOTHEQUE DE BERGHOLTZ



En 2017, la bibliothèque de Bergholtz a accueilli des lecteurs de tout âge, adultes et enfants, pendant ses permanences les lundis de 16h à 17h, les mardis et vendredis de 17h à 18h30. Elle est ouverte à tous, gratuite pour les enfants et les adolescents, payante (7€ la cotisation de l'année) pour les adultes.

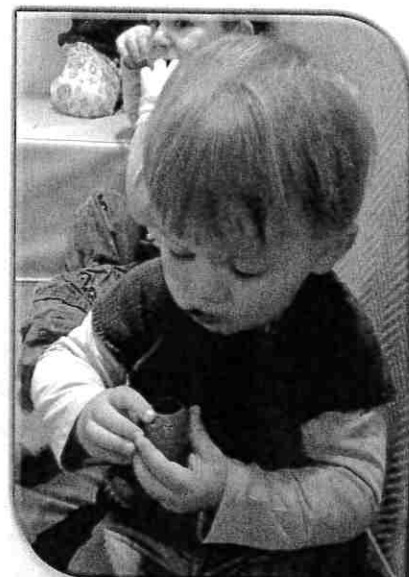
Beaucoup d'enfants sont venus cette année régulièrement avec les enseignants de l'école élémentaire ; ils ont découvert les nombreux albums, les jeunes romans, les documentaires, les BD... Leur carte de lecteur attribuée lors de leur premier passage avec l'école, leur permet de revenir à la bibliothèque seul ou avec leurs parents autant de fois qu'ils le souhaitent, tout au long de l'année.

Les tout petits ont eux aussi, franchi souvent les portes de la bibliothèque, accueillis les vendredis matin par les responsables, avec leurs assistantes maternelles. Ils y ont trouvé, suivant les saisons, des albums sur la mer, sur Halloween, Noël, Pâques...A Pâques justement,

après avoir écouté des histoires de lapin, ils ont fait une petite chasse aux œufs, cherchant au coin d'un bac ou sur une étagère, un petit œuf en chocolat qu'ils ont ramassé puis mangé avec plaisir. Ils apprennent aussi à réciter de petites comptines et à les mimer ou ils font des rondes, entourés par leurs assistantes maternelles, pour qui la bibliothèque est, à ces moments-là, un lieu de rencontres et d'échanges avec leurs collègues.

Pour les adultes, grâce à la subvention communale, des livres neufs et parus dans l'année, sont achetés régulièrement. Il y en a pour tous les goûts : romans du terroir, romans classiques, prix littéraires et nombreux romans policiers...La Médiathèque Départementale de Colmar prête aussi à la bibliothèque de Bergholtz environ 600 livres qui sont régulièrement renouvelés par un échange fait à Colmar. Tous les lecteurs sont toujours les bienvenus à la Bibliothèque !

*Martine ESSLINGER*





## Troisième édition de notre journée citoyenne

*Le 20 mai a eu lieu la 3<sup>ème</sup> journée citoyenne de notre village, près de 150 personnes ont aidé à embellir notre cadre de vie.*



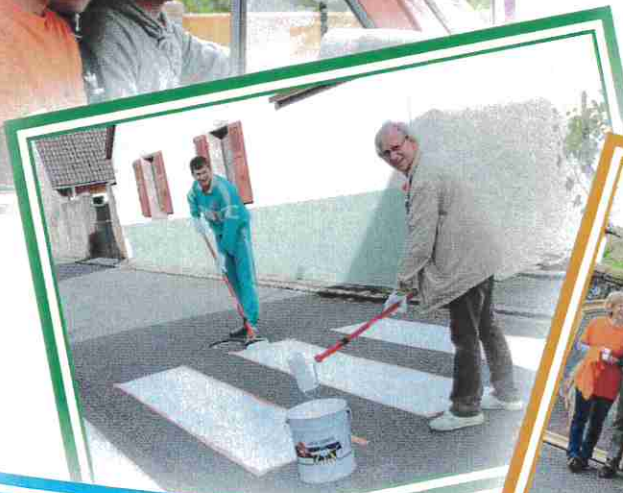
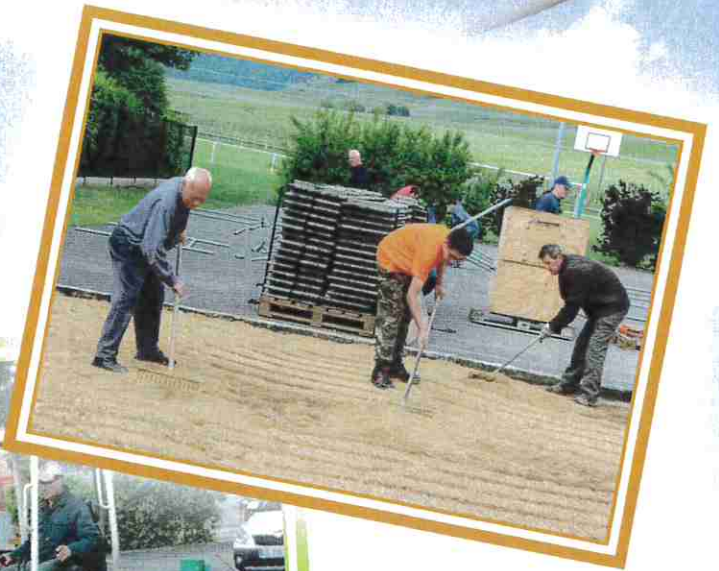


# QUE S'EST-IL PASSE EN 2017 ?





# QUE S'EST-IL PASSE EN 2017 ?

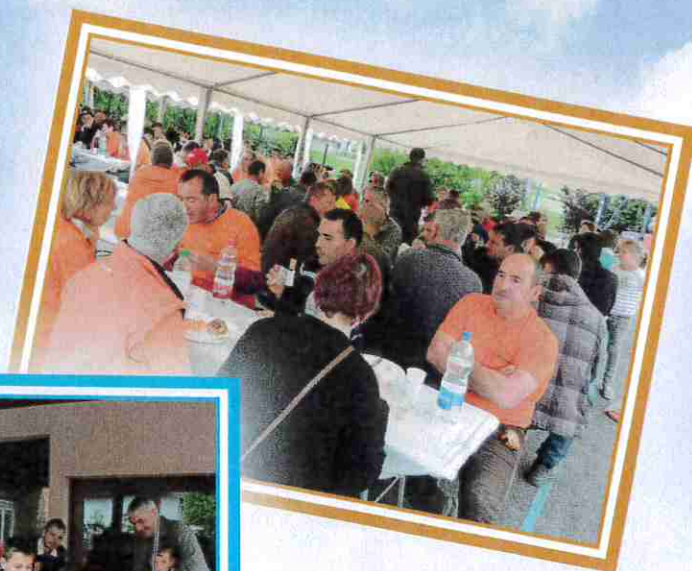




# QUE S'EST-IL PASSE EN 2017 ?







## PALMARES DU FLEURISSEMENT 2017

### CATEGORIE : MAISONS AVEC JARDIN

- 1<sup>er</sup> : M et Mme NOIROT Michel, 11 rue du canal
- 2<sup>ème</sup> : M et Mme BESNAULT Jean-Pierre, 34 rue Vauban
- 3<sup>ème</sup> : M et Mme WALKOWIACK, 1 rue Vauban
- 4<sup>ème</sup> : M et Mme BRONNER René, 6 rue Kastler

### CATEGORIE : BALCONS

- 1<sup>er</sup> : M et Mme FRETZ GILBERT, 19A rue d'Issenheim
- 2<sup>ème</sup> : M et Mme EHRBURGER Jean-Pierre,  
9 rue de Bergholtz Zell

### CATEGORIE : MAISONS SANS JARDIN

- 1<sup>er</sup> : M et Mme HALMER Jean-Jacques, 16 rue d'Issenheim
- 2<sup>ème</sup> : M et Mme OSSYWA Victor, 17 rue d'Issenheim
- 3<sup>ème</sup> : M et Mme SKUSEK Emile, 5 rue Bixneu

### ENCOURAGEMENTS :

#### CATÉGORIE MAISON :

M et Mme OTTMANN Alfred, M et Mme GARREFFA Mikael

#### CATÉGORIE MAISON AVEC JARDIN :

M et Mme RIBER Auguste, M et Mme SCHAEZEL Jean-Michel,  
M et Mme CLEMENTZ Maurice

CATÉGORIE BALCON : M et Mme TRITSCH Christian





## > Exposition piafs, plumes et compagnie

Toute l'école élémentaire a eu la chance de visiter l'exposition sur les oiseaux et la migration de la cigogne à Munster le **12 octobre 2017**. Les animateurs ont fait vivre des expériences aux élèves et un parcours à l'extérieur représentant les difficultés des cigognes lors de leur migration.



## > La course longue

Le **20 octobre**, la piste cyclable de Bergholtz était très animée. Les élèves de Bergholtz ont accueilli l'école d'Orschwihr-Bergholtz-Zell pour une rencontre sportive sous les applaudissements et les encouragements des parents et des enfants de la maternelle. Au bout de l'effort, un goûter leur a été offert. Bravo les sportifs !



## > La semaine du goût

Pour Carnaval, la cour de l'école élémentaire a été envahie de princesses, chevaliers, clowns et autres enfants costumés. Après un défilé pour nous faire admirer leurs déguisements, les enfants ont profité des stands de jeux et des douceurs préparées par les parents.



## > « Constellation »

Les élèves de l'école élémentaire de Bergholtz ont eu le privilège de découvrir un ballet de l'Opéra National du Rhin le **1<sup>er</sup> juin 2017**. Lors de l'interprétation de « Constellation », nous avons pu apprécier les costumes variés et les danses spectaculaires.



## > Découverte de l'église de Bergholtz de l'orgue

Les élèves de l'école élémentaire ont bénéficié de la présence de Mme Delaporte, organiste de Bergholtz, afin de découvrir ce magnifique instrument.



## > Carnaval des écoles

Le dernier exercice d'évacuation a été orchestré par les pompiers de Bergholtz. En plus de la découverte du camion et du matériel, tous ont appris à mettre une victime de malaise en PLS. Les enfants ont gagné une belle place sur le calendrier 2016/2017 des pompiers !



## > Kermesse de fin d'année

Tous réunis autour du thème de la nature, petits et grands vous ont proposé un spectacle de chants et de danses. Après le spectacle, les élèves ont mangé de tartes flambées et ont pu profiter des stands de jeux proposés. Ambiance garantie !



## > Classe de découvertes des CE2/CM1/CM2

Grâce à la participation active des parents, à l'association Menthe à l'Eau, à la mairie et à tous les villageois qui ont acheté du fromage, les classes de maternelle et de CE2/CM1/CM2 ont pu partir en classe de découvertes à La Chaume à Orbey en **juin 2017**.







*Du 11 au 16 juin*, les élèves de l'élémentaire ont découvert l'escalade, activité très enrichissante qui permet l'apprentissage de la maîtrise de soi et qui a permis à chacun

de dépasser ses craintes. Les élèves ont également travaillé autour de la mare pour découvrir son écosystème. Randonnées, rencontres avec la nature et grand air étaient également au rendez-vous.

*Du 11 au 14 juin*, les élèves de la maternelle ont découvert la nature environnante à travers les mandalas, les empreintes et traces, la mare et les balades. Enfants et adultes ont apprécié cette parenthèse de vie en commun et garderont les moments partagés dans leur cœur !

Toute l'école vous remercie d'avoir permis aux élèves de vivre cette merveilleuse aventure.



## > Sorties Nature

Cette année, en plus des sorties saisonnières pour observer la nature proche, les élèves ont été accueillis dans les parcelles de la famille Dirlor pour observer les changements de la vigne et découvrir le travail des ouvriers.



## > Ateliers cuisine

En plus des traditionnelles galettes, crêpes et gaufres, les élèves ont transformé des légumes dans des recettes sucrées : à eux les gâteaux aux carottes, au potimarron et à la patate douce !



Un changement est intervenu à la rentrée scolaire de septembre dans l'équipe enseignante de Bergholtz : Mme Sophie Hassenforder a pris la succession de M Hervé Altenbach, qui n'a passé qu'une année dans le village. La nouvelle professeure des écoles a débuté sa carrière à Mulhouse avant de rejoindre le lycée français de la Haye (Pays-Bas) pour une durée de sept ans. A son retour, elle a enseigné à l'école maternelle Magenta de Guebwiller, puis à l'école maternelle de Wattwiller où elle a également passé sept ans. Durant ces deux dernières années scolaires, elle a occupé des postes de décharge de direction dans la circonscription de Guebwiller. Elle a la charge des 20 élèves de la classe de CP-CE1.



## > Marché de Printemps

Les élèves de la maternelle ont chanté pour l'ouverture du marché de Printemps des Kota et ont gagné un tour de manège.

## > Pompiers

Le dernier exercice d'évacuation a été orchestré par les pompiers et les JSP de Bergholtz à la maternelle. Outre la présentation du camion et du matériel, les élèves ont effectué un exercice d'appel aux pompiers. L'animation des JSP a été grandement appréciée et fera certainement des émules !



## > Jardinage

Les petits élèves ont profité des carrés potagers installés lors de la journée citoyenne. Ils ont repiqué des plantes aromatiques et des fraisiers. Ils ont mis en terre des bulbes de tulipes, narcisses et renoncules qu'ils attendent de voir fleurir au printemps. Le dernier carré sera consacré aux semis.





## ASCB SECTION JEUNES

### SORTIE AU ZOO DE BALE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, heureusement !

C'est sous un magnifique soleil que 41 jeunes (un record !) de notre village, ainsi que huit accompagnatrices, ont grimpé dans le bus le **12 avril** dernier pour se rendre au zoo de Bâle.

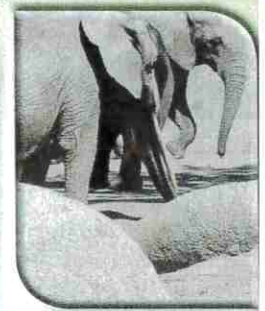
Après avoir formé de petits groupes bien encadrés, nous sommes allés à la rencontre d'animaux de toutes espèces : éléphants, girafes, mais aussi oiseaux, rapaces, et un très bel aquarium.

De quoi ravir petits et grands !

Le repas de midi, tiré du sac, et le goûter pris en commun, ont permis de nombreux échanges et rires.

Une bien belle journée que tous espèrent reconduire au printemps prochain.

VERONIQUE HEIL  
Présidente ASCB Section jeunes



## LES CHASSEURS D'ECLIPSES

### 33 ANS D'ASTRONOMIE D'AMATEUR AUTREMENT

L'astronomie d'amateur dans le Haut-Rhin, une longue histoire. Si les principaux clubs d'amateurs ont fêté cette année leurs 40 ans d'existence, les Chasseurs d'Eclipses n'en sont pas loin : le petit club astro « différent » a poursuivi sa voie, faite de vulgarisation pratique, s'est équipé d'un planétarium itinérant (le seul du département) et participe aux grands événements scientifiques nationaux (Nuit des Etoiles, Fête de la Science, Jour de la Nuit, Journée du Patrimoine, ect...).

Concrètement, notre groupe d'astronomes amateurs est une réunion de « touche à tout de l'astronomie », s'intéressant aux mégalithes, aux légendes du ciel, aux éclipses, aux cadrans solaires, aux horloges astronomiques, au ciel de nos saisons, à la Nature

et à l'environnement, aux liens entre l'Homme et le Cosmos.

Car c'est aussi cela, faire des choses sérieuses sans se prendre au sérieux. Nous sommes tous autodidactes et apprenons les uns des autres. Notre club est ouvert à tous, même novices, animés par l'envie d'explorer le côté lumineux du ciel et de le partager avec le grand public.

En 2017, les Chasseurs d'Eclipses ont initié la manifestation « lumières sur l'équinoxe » à Bergholtz qui a attiré un large public, de visiteurs et tout le voisinage.

**Le rythme des réunions est mensuel, le 3<sup>ème</sup> samedi après-midi du mois.**



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,  
CONTACTER :**

Alexandra HERRGOTT  
ou Alain MORY, co-présidents  
du club, par courriel à  
[dnastro68@gmail.com](mailto:dnastro68@gmail.com)  
[alexandraherrgott@enastros.fr](mailto:alexandraherrgott@enastros.fr)  
[robert.mory@laposte.net](mailto:robert.mory@laposte.net)



## LE PETIT MONDE DE HARI

En 2016, pour sa première année, l'association « **Le petit monde de Hari** », dont l'objet est de venir en aide aux personnes touchées par la prématurité ou le deuil périnatal, a pu fournir près de 10.000 € de matériels aux différents services de néonatalogie de l'hôpital de Strasbourg-Hautepierre.

Le matériel livré, essentiellement de puériculture, a permis d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants nés prématurément mais également les conditions d'accueil des parents, favorisant ainsi le développement des enfants, facilitant la prodigation des soins, permettant une diminution du stress chez le bébé, une augmentation du temps et de la qualité de sommeil, nécessaire au développement cérébral de l'enfant, une augmentation du succès de l'alimentation orale, une meilleure interaction entre la maman et son bébé pendant l'hospitalisation.

En 2017, l'association livrera près de 10.000 € de matériels aux services de néonatalogie de l'hôpital du Hasenrain à Mulhouse, prochainement transféré au nouveau pôle « mère-enfant » de l'hôpital Emile Muller en cours d'achèvement.

Parce que la prématurité ne s'arrête pas à la sortie de l'hôpital et parce que pour beaucoup d'enfants et leurs parents le combat continue après les services de néonatalogie, nous avons décidé de soutenir l'association « **Debout Chrissou** », créée en décembre 2011 au profit de Chris TILLY Handicapé Moteur des suites d'une hémorragie cérébrale post natale due à une naissance très prématurée (30 semaines). Un don de 10.000 € a été fait par « **Le petit monde de Hari** » afin de permettre à cette association de financer les démarches, les prothèses, les soins médicaux en France et à l'étranger,

la rééducation, mais aussi l'achat d'un véhicule aménagé ou d'un vélo adapté au handicap de Chris. Pour atteindre nos objectifs, nous avons organisé ou participé à de nombreux évènements tout au long de cette année :

- **Le dimanche 04/06/2017**, notre association a été parrainée par l'Office Mulhousien des Sports, lors de la fête du sport et plus particulièrement lors de l'évènement Tout Mulhouse court, où les participants pouvaient effectuer des tours de piste au Stade de l'III au profit de notre association.

- **Le dimanche 24/09/2017**, nous avons organisé un concert solidaire au Temple Saint-Etienne de Mulhouse avec la participation du groupe Marikala.

- **Le samedi 07/10/2017**, notre association a participé à la Marche du Cœur de Brunstatt parrainée par le Crédit Mutuel Porte du Sundgau à Brunstatt.

- **Le dimanche 08/10/2017**, nous avons participé à la bourse aux vêtements de Réguisheim.

- **Le jeudi 12/10/2017**, notre association a participé à la conférence Erasme avec la présence de Alain Baraton, écrivain et chroniqueur lors des Folie-Flore au parc Expo de Mulhouse.

- **Le samedi 14/10/2017**, nous avons organisé le repas de notre association à la salle polyvalente de Bergholtz.

- **Les 24-25-26 novembre 2017**, notre association tiendra la buvette et aura également un stand au marché de Noël de Bergholtz.

Michaël DISCHLER

Président Association « **Le petit monde de Hari** »

Le petit monde de Hari

16 rue du canal • 68500 BERGHOLTZ

06 18 00 83 98

lepetitmonde2hari@gmail.com



## Le Centre D'Interventions et de Secours



Les sapeurs-pompiers de Bergholtz interviennent sur tous les types de sinistres comme par exemple les secours à personnes (malaise, chutes, arrêt cardio-respiratoire, etc...)

Mais également sur des incidents de plus grande ampleur comme des incendies, des accidents de la circulation. Nous sommes également amenés à intervenir sur des interventions diverses (nids de guêpes, chute d'arbre, nettoyage



de chaussée, épuisement de locaux).

Nous avons également porté renfort à nos amis et collègues pompiers d'Orschwihr le 23 septembre lors d'un incendie d'une maison d'habitation d'un domaine viticole.

Nous tenons à remercier la commune pour l'achat de vestes et sur-pantalons textiles pour une meilleure sécurité ainsi qu'un plus grand confort.





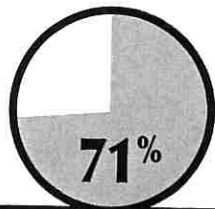
## VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS ? NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!



DISPONIBLE ?  
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?  
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER  
VOLONTAIRE

**Le corps des sapeurs-pompiers recrute des hommes et des femmes à partir de 16 ans.**

Nous nous retrouvons le premier dimanche matin de chaque mois pour la formation de maintien des acquis et procédons à différentes manœuvres.



**SECOURS AUX VICTIMES**

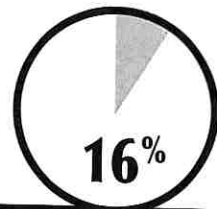
**Chef de Corps : Adjudant-chef Pierre SCHAEGIS**

**Adjoint : Lieutenant Jean-Marc SCHOEN**

Sergent Marc BURRER

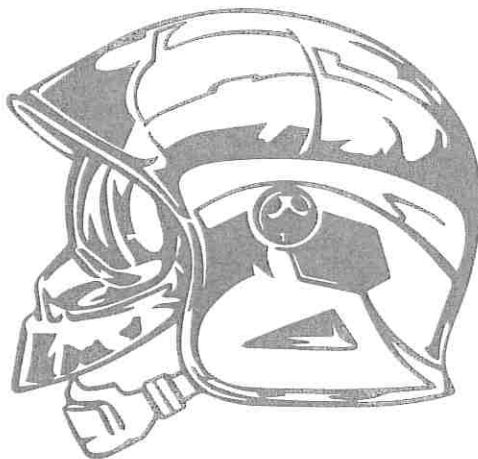
Sergent David MEYER

Sergent Alexandre KOPF



**AUTRES**

Caporal Céline PFISTER  
Caporal Jérôme COMBESCOT  
Caporal Amandine KOPF  
Caporal Thomas CHANTÔME  
Caporal Loïc AUCANT  
Sapeur Maeva HECKMANN



Sapeur Bruno REY  
Sapeur Valentin RIBER  
Sapeur Sylvain HAMM  
Sapeur Alan PASCO  
Sapeur Corentin COFFIN  
Sapeur Slava TSYRENOV



**INCENDIES**

**Section JSP (jeunes sapeurs-pompiers)**

Romuald SCHAEGIS • Yoan PASCO

Camille SCHAEGIS • Léa RUDOLF

Léa GOSSMANN



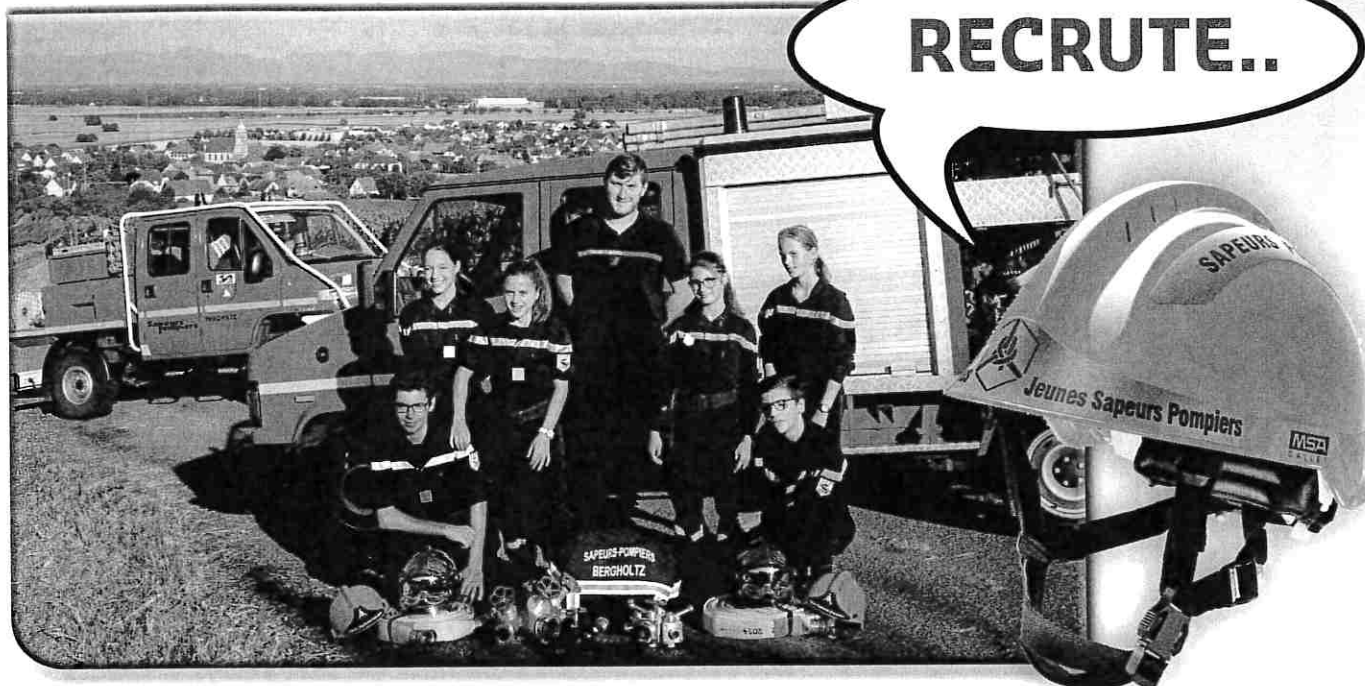
**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

Le Chef de Corps, *Pierre SCHAEGIS*





## La section de Jeunes Sapeurs-Pompiers « Bergholtz-Issenheim »



*Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) sont des garçons et des filles, dont la motivation et l'engagement sont des éléments importants pour le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.*

Devenir Jeune Sapeur-Pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe, et surtout apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sport(s)...

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Le Jeune Sapeur-Pompier aura acquis de nombreuses connaissances, un savoir-faire

et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est axée autour du secours aux personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Ils complètent leurs connaissances notamment par le biais du Certificat de Formation aux Activités de Premier Secours en Equipe niveau 1.

Le Jeune Sapeur-Pompier dispose ainsi d'atouts majeurs pour rejoindre ses aînés.

A partir de 16 ans, les jeunes, peuvent passer le Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers puis devenir actif.

### COMMENT DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER DE LA SECTION « BERGHOLTZ-ISSSENHEIM » ?

Vous avez **11, 12 ou 13 ans** et vous habitez dans la commune. Vous souhaitez rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers ou obtenir davantage d'informations,

Contactez le chef de corps des Sapeurs-Pompiers

**Pierre SCHAEGIS : Tél : 06 66 94 09 10 - mail : [spbergholtz@orange.fr](mailto:spbergholtz@orange.fr)**

Ou contactez le président de l'association JSP

**Thomas CHANTÔME : [thomas.chantome@gmail.com](mailto:thomas.chantome@gmail.com)**



## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Aucune amicale, quelle qu'elle soit, ne peut survivre sans le dévouement de tous ceux qui la font vivre, c'est pourquoi je tiens à féliciter d'ores et déjà tous les Amicalistes, ainsi que leur famille, sans qui toutes les activités de l'amicale des sapeurs-pompiers de Bergholtz ne seraient pas possible.

Le but de l'amicale est de pérenniser les actions lancées il y a bien longtemps par les vétérans d'aujourd'hui avec entre autre l'organisation de notre traditionnelle marche populaire, réunion de travail, carte de membre en juin et calendrier en fin d'année mais aussi soirée de détente et de récompense pour tous les efforts fournis au fil des saisons et plus récemment participation de toute l'amicale aux journées citoyennes.

La marche populaire est un évènement international et incontournable pour le village qui dure déjà depuis plus de 40 ans (où plus de 62 920 marcheurs ont arpenté nos forêts) qui nécessite une gestion sur plusieurs mois et qui exige une organisation quasi militaire mais qui ne serait pas réalisable sans l'esprit d'équipe qui anime tous ceux qui nous aident.

Le fruit de ce travail sert en partie à financer du petit matériel et tenues nécessaires au corps des pompiers.

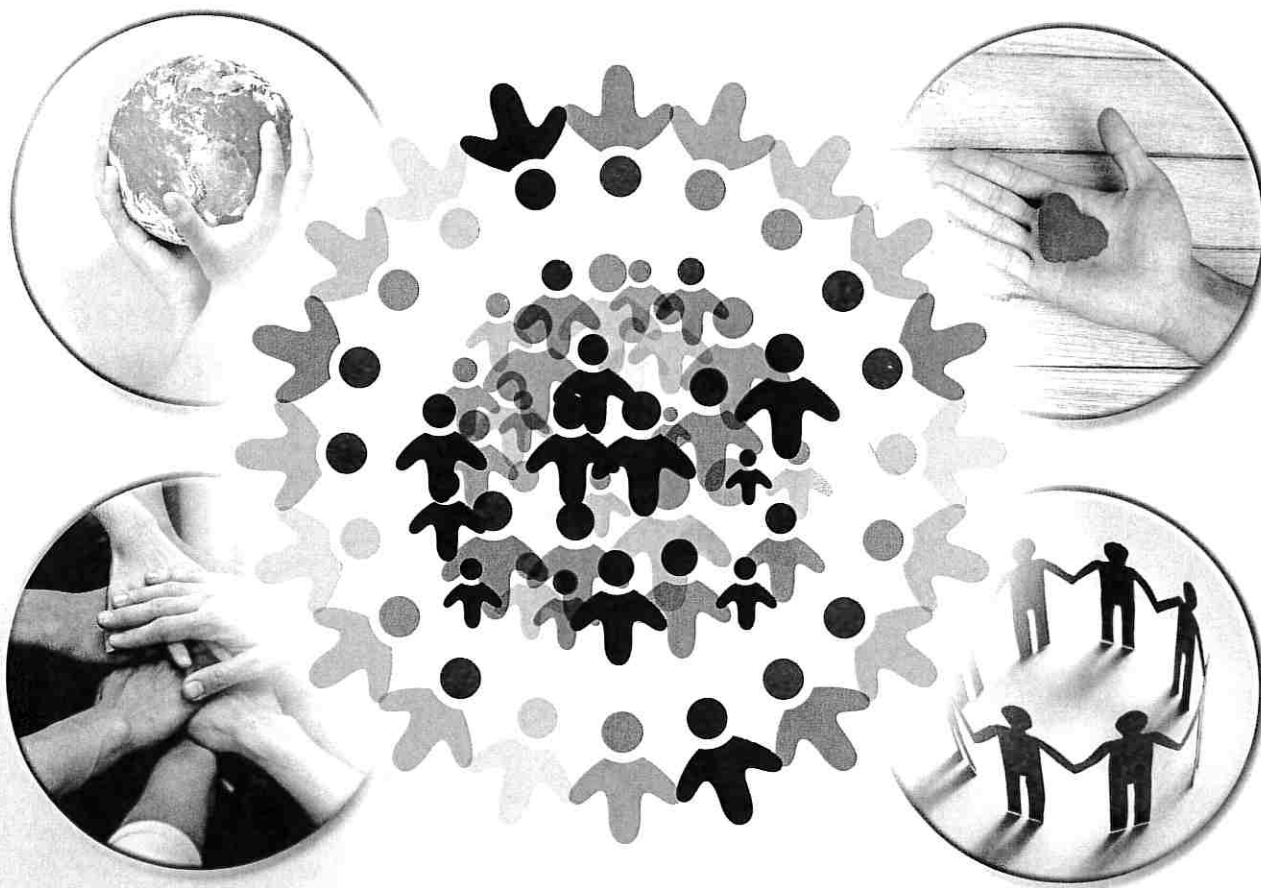
Et bien sûr, comme tout travail mérite récompense, après avoir fêté la patronne des pompiers Sainte Barbe le 2 décembre, assisté à la messe en l'honneur de nos membres disparus et participé à la cérémonie de remise de distinction et nomination, nous passerons tous une soirée récréative où tous les aidants, bénévoles et vétérans sont conviés.

Nous sommes d'ailleurs prêts à accueillir toute nouvelle personne désirant intégrer notre équipe pour nous aider, tout soutien sera le bienvenu.

La prochaine grande date à retenir est donc tout naturellement celle de notre marche populaire **le 21 et 22 avril 2018**, où tout habitant de Bergholtz, peut même venir s'il ne marche pas, il pourra se restaurer.

J'adresse également mes remerciements les plus sincères à tous les habitants de Bergholtz pour leur accueil lors de nos deux passages annuels par les cartes de membres et les calendriers.

*Le président de l'amicale des sapeurs-pompiers  
Jérôme COMBESCOT*





## GYMNASTIQUE POUR TOUS



La section de gymnastique de Bergholtz regroupe une cinquantaine de membres qui se retrouvent toutes les semaines à la salle polyvalente en musique et dans la bonne humeur.

Ces cours permettent d'entretenir votre santé d'améliorer votre condition physique et ainsi de trouver l'équilibre harmonieux de votre corps

Dynamique et convivial, ce sont aussi des moments de rencontre et d'échanges, en particulier lors des fêtes de Noël et du repas de fin d'année.

*La présidente, Jeanne TRESCH*

**Avec nos animatrices :**

**Christine :** tous les mercredis matins de 08h45 à 9h45

**Marion :** tous les lundis et mercredis soirs de 19h30 à 20h30 (séance Zumba)

Avec un grand succès de la Zumba, nous avons rajouté un cours supplémentaire.

**RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE :**

**03 89 76 19 47 ou au 03 89 76 07 06**



**Médaille de la jeunesse, des sports  
et de l'engagement associatif  
décerné le 11.10.2017 à  
Monsieur Jean Jacques KUTYLA  
par Monsieur le Préfet  
Laurent TOUVET**



## BERGHOLTZ FOOTBALL CLUB

***Cela fait bientôt 3 ans que le Bergholtz F.C a repris une activité en alignant une équipe fanion évoluant en division 3 A, une équipe 2 en division 1 B, et une équipe de jeunes U13 A.***

L'Objectif du club dans un premier temps, est de donner un élan positif, et convivial au sein du village. Dans un deuxième temps, faire évoluer l'équipe fanion au niveau supérieur (division 2 A), car pour le moment les performances de l'équipe première sont loin de répondre aux attentes du club.

Cela peut se faire, grâce à une modification des infrastructures, comme par exemple l'éclairage du terrain, et de l'entretien du terrain avec de l'arrosage pendant les périodes de forte chaleur.

Grâce au soutien de la mairie, et de la ligue d'alsace de football cela devrait se concrétiser début d'année 2018, avec dans un premier temps un éclairage homologué, qui permettra d'attirer de nouveaux

joueurs, mais également de remettre en place une équipe vétérans, qui pourra se défouler le vendredi soir sur le terrain en toute amitié, et bien sûr autour d'un bon repas convivial d'après match.

Il faut également redonner un nouveau souffle aux manifestations organisées par le B.F.C, que ce soit la fête de la musique, ou la soirée pâté en croute. Afin que les gens puissent découvrir la volonté d'un club en pleine renaissance, et qui a pour objectif de durer dans le temps. La réussite de ce projet ne pourra se faire qu'avec l'aide de nombreux bénévoles, qu'ils soient éducateurs ou dirigeants, qu'il convient de féliciter et de remercier.

Egalement un grand merci aux différents sponsors qui nous suivent chaque année.

Mes respectueuses salutations.

*Laurent SANTORO, Président*





## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BERGHOLTZ ET BERGHOLTZ-ZELL

L'année 2017 a été notre deuxième année de fonctionnement depuis le regroupement des amicales de Bergholtz et Bergholtz-Zell. Notre équipe, qui a su se rendre disponible, cette année, pour l'organisation de trois collectes, a eu la joie d'accueillir près de 150 donateurs dans d'agréables conditions de prélèvement et de collation.

Comme l'annonce régulièrement l'Etablissement Français du Sang dans les médias, les besoins sont de plus en plus importants et, malheureusement, la fréquentation des collectes ne suit pas la même courbe. Traditionnellement, c'est lors des mois d'été et de fin d'année que les réserves sont les plus faibles.

Dans le Haut-Rhin, au cours de 9 premiers mois de l'année 2017, 27 109 poches de sang ont été utilisées au bénéfice de 5616 patients.

A titre d'exemple voici quelques situations impliquant l'usage de poches de sang :

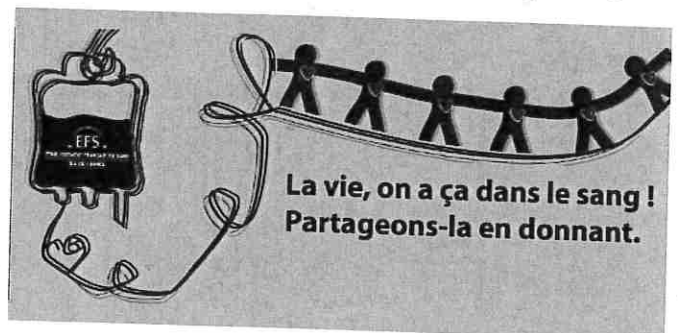
Traitement adjuvant d'un cancer	4 à 8 dons par semaine
Pontage coronarien	1 à 5 dons
Transfusion suite à un accident de la route	Jusqu'à 50 dons
Greffe du foie	Jusqu'à 100 dons
Greffe d'autres organes	Jusqu'à 10 dons
Greffe de moelle	Jusqu'à 30 dons
Réparation d'une fracture de hanche ou mise en place d'une prothèse	0 à 2 dons

Nous sommes évidemment tous concernés et nombreux sont, parmi nous et nos proches, ceux qui devront un jour leur santé ou leur vie à ces dons de sang.

Nous ne pouvons que, cette année encore, vous encourager à trouver les disponibilités ou le courage pour venir donner un peu de temps et un peu de sang.

Parallèlement, les bénévoles de l'association ont organisé, cet automne, leur deuxième tournoi de belote. Celui-ci a connu, à nouveau, un franc succès. La grande variété de lots collectés par les bénévoles auprès des commerçants, artisans et viticulteurs locaux, partenaires fidèles de nos actions, a permis de distribuer 2 lots par tables de jeux cette année encore.

Comme cela est la tradition, les gains procurés par cette manifestation permettront à l'amicale d'assurer son fonctionnement mais surtout, dans une très forte proportion, de soutenir une association locale ou mener des actions de promotion du don de sang.



**ENTRE 18 ET 70 ANS ? PLUS DE 50 KG ? ALORS RENDEZ-VOUS LORS DE NOS DATES DE COLLECTES 2018**



**Lundi 19 février** à Orschwihr  
**Lundi 28 mai** à Bergholtz  
**Lundi 23 juillet** à Orschwihr  
**Mardi 2 octobre** à Bergholtz  
**Mercredi 19 décembre** à Orschwihr



**1 don = 1 heure de temps (collation incluse)**  
**Pendant chaque heure = 140 malades soignés grâce aux dons en France**

## SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

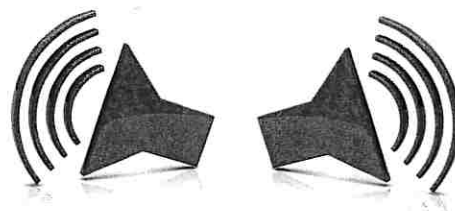
Les 4300 sirènes du réseau national d'alerte ont pour but premier d'alerter les populations en cas de danger immédiat. Ce réseau, hérité de la seconde guerre mondiale, conçu au départ pour alerter les populations d'une menace aérienne, peut-être utilisé pour faire face à la montée des risques technologiques ou naturels sans pour autant méconnaître les menaces militaires ou terroristes.

Les sirènes émettent un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. Un signal qui ne peut donc être confondu avec celui d'essai d'une minute seulement, diffusé à midi le premier samedi de chaque mois.

### POUR INFORMATION OU RAPPEL :

- **1 coup** > secours à personne
- **2 coups** > AVP (Accident sur la voie publique)
- **3 coups** > incendies et feux
- **4 coups** > menace chimique

Ces éléments vous sont transmis pour que vous soyez en mesure d'interpréter les éventuels signaux d'alerte que vous seriez amenés à entendre.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfants, les petits travaux, ... par le biais du CESU, c'est bien.

**FAIRE APPEL À UN SERVICE MANDATAIRE,  
C'EST ENCORE MIEUX.  
C'EST POSSIBLE ET FACILE  
AVEC FAMI EMPLOI 68 !**

Pour éviter les tracas administratifs, pour vous assurer le respect de la réglementation sociale, pour éviter les litiges, le service « Mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne.

Dans le respect de la convention collective, le service apporte son soutien et ses conseils aux particuliers-employeurs dans la gestion de diverses tâches administratives : rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclarations des charges sociales ....

Le service vous accompagne également dans le recrutement et dans le remplacement de votre salarié absent si vous le souhaitez.

**DEVENEZ EMPLOYEUR PARTICULIER  
EN TOUTE TRANQUILITE !  
EN FAISANT APPEL À NOTRE SERVICE**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :** Fami Emploi 68, service mandataire, vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au **03 89 32 78 68**



## COMMUNIQUE



Vous avez acheté ou reçu un jeune chat.  
Ce chat n'est ni identifié, ni vacciné, ni stérilisé ?

Vous avez le désir de le faire reproduire, mais vous ignorez tout des lois relatives à la reproduction des animaux de compagnie ?

**Voici les règles qui s'appliquent pour éviter les problèmes avec les services vétérinaires du département :**

- Le chat doit être identifié par tatouage ou puce électronique depuis 2012
- Les chatons ne peuvent être cédés qu'après l'âge de 8 semaines et ils doivent être identifiés par puce électronique
- Vous devez fournir au futur acheteur ou adoptant un certificat de bonne santé par un vétérinaire, même en cas de cession gratuite, tout cela est obligatoire. Vous pouvez vous faire rembourser les frais par l'adoptant.
- Si vous souhaitez faire plus d'une portée par an, il faudra demander à la préfecture de votre département un numéro SIRET ou SIREN (démarche gratuite).
- Pour passer une annonce de vente ou de cession gratuite, vous devrez indiquer dans l'annonce le n° de puce de la mère ou des chatons ou votre n° de SIRET. Sans ces éléments votre annonce sera refusée.

- Si vous cédez un chaton sans respecter la loi vous risquez une amende de 750€ par chaton.

N'oubliez pas qu'un chat peut faire jusqu'à 3 portées par an. Afin d'éviter la prolifération de chats errants, merci de les stériliser.

Cependant, il est interdit d'abandonner hors refuge agréé et de tuer les chats, l'abandon et l'euthanasie sont considérés comme des DELITS.

Alors soyons de bons citoyens et de bons voisins, soyons également raisonnable et responsables :

**PARCE QUE J'AIME MES BÊTES :**

- **Je les identifie**
- **Je les fais stériliser**
- **Je les éduque**

Si malgré cela les chats prolifèrent dans votre quartier, il convient d'appeler la SPA qui se chargera de venir les capturer.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**  
La SPA DE COLMAR ET ENVIRONS  
47 rue de la Fecht  
68000 COLMAR  
Tél 03 89 41 16 53

## L'ELECTRICITE A COTE DE CHEZ VOUS !

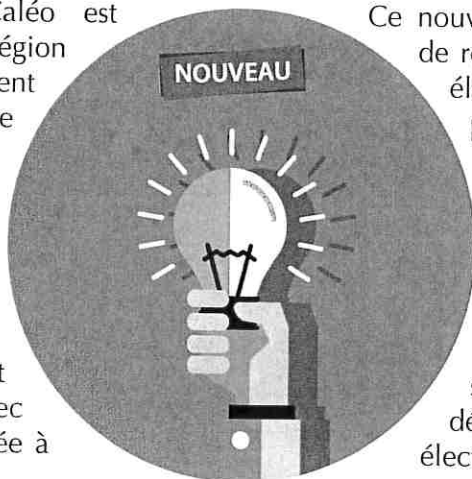
Entreprise citoyenne locale, Caléo est fournisseur de gaz naturel sur la région de Guebwiller mais gère également la production d'eau potable et le réseau de distribution gaz et eau.

Depuis plus de 120 ans, Caléo est l'interlocuteur unique de proximité. Fort de ses lignes téléphoniques directes, d'un plateau d'accueil à Guebwiller et d'une équipe dynamique et accessible, Caléo répond avec réactivité et de façon personnalisée à ses clients.

L'entreprise place les attentes de ses clients au premier plan et souhaite simplifier leurs démarches en proposant des offres plus complètes. Dans cette perspective, elle s'est lancée un nouveau challenge depuis avril 2017: **la fourniture d'électricité.**

Sa filiale de commercialisation, baptisée GAZENA, a reçu les agréments nécessaires à la fourniture d'électricité. C'est donc via GAZENA que ce service est proposé. La filiale appartient à 100% à Caléo.

Elle a son siège social dans les mêmes locaux et est gérée par les mêmes interlocuteurs. De quoi rassurer les plus inquiets...



Ce nouveau service permet aux habitants de regrouper leurs contrats eau, gaz et électricité chez leur fournisseur de proximité.

L'entreprise compte sur les quelques 1500 nouveaux emménagements par an mais également sur sa clientèle fidèle.

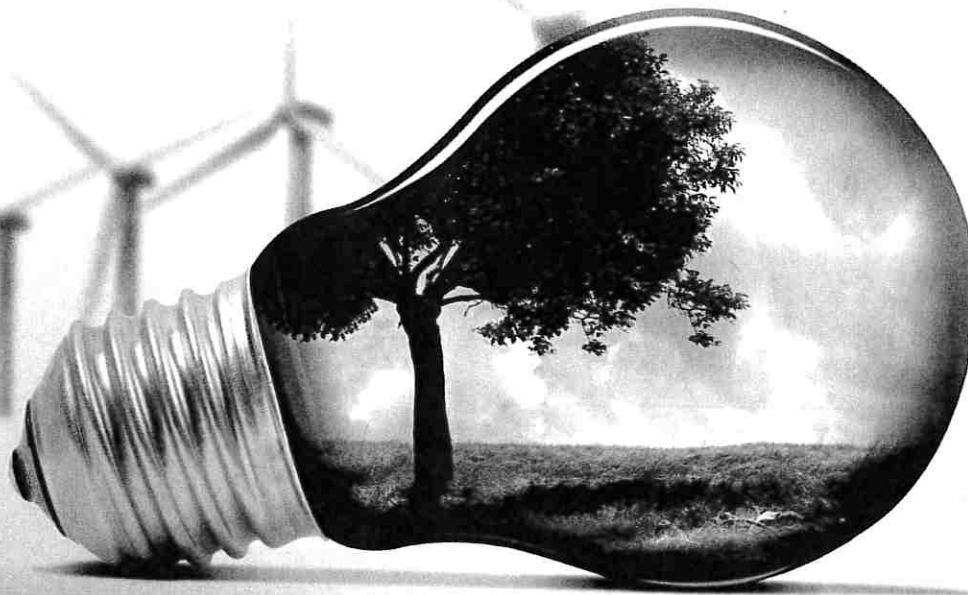
Grâce à une politique tarifaire attractive et à la qualité des services proposés, Caléo espère développer rapidement son activité électricité via GAZENA.

**Gageons que les clients feront le choix de la proximité, du service et de la simplicité !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS :



7 route de Colmar • 68500 GUEBWILLER  
Tél. 03 89 621210 • [contact@gazena.fr](mailto:contact@gazena.fr)





## L'ETAT SIMPLIFIE VOS DEMARCHES ET DEMATERIALISE SES PROCEDURES

Depuis chez vous, à tout moment, vous pouvez effectuer vos démarches administratives en ligne : permis de conduire, immatriculation, pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport

<https://ants.gouv.fr>



AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

Mon Espace

Vos démarches	Les titres	Les solutions	Nos partenaires	L'International	Nos marchés publics	Contactez l'ANTS
Demander un permis de conduire		Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur			Je vends ou je donne mon véhicule	
Connaître le solde de mes points		Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur			Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)	
Où en est mon permis de conduire		Où en est mon passeport / ma CNI			Je modifie l'adresse sur ma carte grise	
		Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation			J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion	
					Je souhaite faire une autre demande	

Avec FranceConnect  
Connectez-vous simplement avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

ACCÉDER À VOTRE ESPACE



## Des points numériques à votre disposition

Un médiateur numérique, volontaire du service civique, peut vous accompagner si vous éprouvez des difficultés dans vos démarches en ligne. Vous devez disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires.

**Vous disposez d'un compte France Connect ?**

Pensez à venir avec votre identifiant et mot de passe.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

**Constituer votre dossier :** [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) - immatriculation (rubrique questions fréquentes) ou [service-public.fr](https://service-public.fr)

**Où en est votre dossier :** consultez votre compte personnel sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) ou contactez le **34 00** (0,06cts/mn)



### COLMAR :

Hall de la préfecture de 8h15 à 12h

### MULHOUSE :

Hall de la sous-préfecture

Lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 11h15 et de 13h15 à 15h30

Mercredi et vendredi de 8h15 à 11h15



## ESPACE CARROSSERIE

RÉPARATION TOUTES MARQUES  
TÔLERIE • PEINTURE  
MARBRE • PARE-BRISE  
VÉHICULE DE REMPLACEMENT

ZA 5 rue de l'Europe  
68500 BERGHOLTZ  
Tél. 03 89 37 38 79  
Fax 03 89 28 26 94

espacecarrosserie@orange.fr



*Entrez dans la douceur et goûtez à un réel moment de bien-être avec un soin complet relaxant à base de lait d'ânesse bio, dans une ambiance unique aux parfums envoûtants.*

*Des soins aux tarifs accessibles à tous. Uniquement sur RDV.*



Institut  
*Douceur lactée*

ZA 6 rue René Flory  
68500 BERGHOLTZ  
Port: 06 14 77 74 51



*Chalet du bien-être*

Aloisi Marina  
Esthéticienne

7B rue René Flory  
68500 Bergholtz

06 1183 95 24  
marina260290@hotmail.com

*Vins fins d'Alsace*

**DIRLER-CADÉ**

PROPRIÉTAIRES - VITICULTEURS  
DEPUIS 1871

13 rue d'Issenheim  
68500 BERGHOLTZ

Tél. 03 89 76 91 00  
Fax 03 89 76 85 97  
E-mail : dirler-cade@terre-net.fr